

DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE

Arrondissement de Loches

Chédigny, le 24 janvier 2011

MAIRIE
DE
CHÉDIGNY

Tél : 02.47.92.51.43
Fax : 02.47.92.22.97

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 janvier 2011**

Plantation « pommier » école maternelle de Chédigny :

L'association « les croqueurs de pommes » procéderont à la plantation d'un pommier dans la cour de l'école maternelle le mardi 18 janvier à 9 h 30.

Travaux salle de spectacle :

Monsieur le Maire propose une visite du chantier aux élus afin de présenter les travaux de démolition et de charpente.

TRAVAUX 2011 :

Plusieurs axes sont prévus, la priorité pour l'année 2011 est donnée à la salle de spectacles et aux travaux de voirie dont le busage du mur situé dans le Haut du Bourg.

Cette année, le Centre de Loisirs « le Mail enchanté » fera l'objet d'études afin de préparer le projet de rénovation et d'agrandissement, les travaux sont prévus pour 2012.

La réfection du cours de tennis s'effectuera courant avril 2011, une subvention a été demandée au Conseil Général, le coût de ces travaux est de 5908.00 € HT soit 7065.97 € TTC.

ASSOCIATION FONCIERE DE CHAMBOURG :

A la demande de l'association foncière de remembrement de Chambourg-sur-Indre, le Conseil Municipal a décidé l'intégration des parcelles ZT2 : 12.80 ares (Les Hirondelles) et ZT12 : 4.30 ares (la Fosse aux Loups), dans le domaine privé de la commune de Chédigny.
Une délibération est prise en ce sens.

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE D'INDRE-ET-LOIRE (SIEL) :

A la suite de l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal adopte les modifications des statuts du Syndicat d'énergie d'Indre-et-Loire SIEL). Ces modifications concernent la compétence éclairage public et l'adhésion de la commune de Chatillon-sur-Indre au SIEL.
Une délibération est prise en ce sens.

DEPART EN RETRAITE DE MONSIEUR ALAIN FOULON :

Le Conseil Municipal précise qu'il sera remis à Monsieur Alain FOULON, lors de la cérémonie des vœux, un chèque cadeau de 150 € à l'occasion de son départ en retraite.
Une délibération est prise en ce sens.
En outre, la commune de Chédigny est adhérente au Comité National d'Action Sociale qui remettra à Monsieur FOULON Alain, un chèque (médaille du travail) et un chèque (départ en retraite).

SERVICE CIVIQUE :

Monsieur le Maire expose que la commune continue son effort de préservation de l'environnement, et plus particulièrement de la qualité des paysages et d'offrir des lieux favorables à la biodiversité.

Il est proposé au Conseil Municipal que soit effectué une demande d'agrément à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale afin de missionner un jeune volontaire et le former dans une démarche environnementale.

Une délibération est prise en ce sens.

PREPARATION BUDGET 2011 :

La répartition des articles à budgétiser a été répartie comme suit :

Section fonctionnement dépenses :

Article 60 : Yvette VALLEÉ, Gilles MORISSE

Article 61 : Christian CLÉMENT

Articles 62 et 63 : Alexandre ALLIOT

Article 64 : Micheline TOULEJBIEZ

Article 65 : Isabelle AVRIL

Section fonctionnement recettes :

Article 74 : Pascal DUGUÉ, Laurent FAUVEL

Section investissement : Michelle NICOLARENA

QUESTIONS DIVERSES :

Café restaurant :

- la machine à bière doit être démontée et stockée au local de la Poste.
- le coffre sera mis à la ferraille.

Décoration Noël 2011 :

- Etudier les offres promotionnelles.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 1^{er} FEVRIER 2011

Le Maire,
Pierre LOUAULT



A handwritten signature in black ink, appearing to be "P. Louault", is written over the seal.